

CONSEIL D'ÉCOLE DU VENDREDI 18 MARS 2016
R.P.I HAEGOTHAL

Présents :

M. Distel, maire de Thal-Marmoutier, M. Bich, maire de Haegen, M. Simon, maire de Gottenhouse et président du S.I.V.U., M. Lehmann, vice-président du S.I.V.U
Mmes Maury, Kieffer, Minni-Ruffenach, Bernhardt-Delorme, Siefer, Grosjean, Mischler, Weiss et Kuhn représentantes des parents d'élèves.
Mmes Lainé, Klein, Mangelot, Maschino, Diebolt, enseignantes. M Combes, enseignants.
Mme Christ, Antoni et Dorschner ATSEM.

Excusés :

Mme Tanton, secrétaire du S.I.V.U
Mesdames Kam, Dentel- Klieber, Pereira

1. Approbation du compte-rendu du dernier conseil d'école

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

2. PPMS

Le sigle PPMS signifie Plan Particulier de Mise en Sécurité. Il désigne un document établissant les règles de protection des personnes se trouvant à l'intérieur d'un établissement scolaire en cas de sinistre. Il est remis à jour chaque année scolaire, il doit faire l'objet d'un exercice et être présenté en conseil d'école.

L'objectif d'un PPMS est de permettre d'être prêt face à une situation de crise liée à la survenue d'un accident majeur. L'application du PPMS lors d'une situation de crise doit permettre d'assurer la sauvegarde des personnes se trouvant à l'intérieur de l'établissement (élèves, personnels, autres) en attendant l'arrivée de secours extérieurs.

Les accidents majeurs sont : la tempête, l'inondation, le nuage toxique ou radioactif. Selon l'accident, les élèves peuvent être amenés à être évacués ou confiner. Cette année au vu de la situation de la France et en réaction aux attentats, il a été demandé à chaque école de mettre en place un volet supplémentaire : attentat ou intrusion de l'extérieur et de faire un exercice dès le 1^{er} trimestre. Ce qui a été fait.

Il s'agit pour les enseignants de réfléchir à toutes les situations envisageables et d'essayer de trouver la meilleure solution.

Chaque école a réalisé un exercice de confinement ainsi qu'un exercice d'évacuation au 1^{er} trimestre. Un exercice d'évacuation va être ou a été fait avant les prochaines vacances.

3. Affelnet

14 CM2 partent au collège. Les inscriptions se déroulent par le logiciel affelnet.

Tout se passe d'abord au niveau de l'école primaire qui se charge de l'inscription au collège de secteur et qui gère les demandes de dérogation. Les dossiers sont gérés ensuite par l'Inspection académique.

La campagne vient de démarrer avec la distribution du volet 1 de la fiche de liaison aux parents concernés et le volet n)2 avec le choix du collège.

4. Travaux

Thal-Marmoutier et Haegen: RAS

Gottenhouse : les wc ont été restaurés. Les portes des wc ont été inversées et rinnovées et la question du séchoir est en cours.

5. *Vie scolaire* :

-Activités dans les classes

Le photographe passera le vendredi 13 mai avec un changement de formule cette année : photo de groupe et individuelle.

MAT : 13 janvier spectacle « Cendrillon » à l'opéra de Strasbourg.

1^{er} février cinéma Saverne « jeux d'images »

2 mars spectacle à l'espace Rohan « elle est où la lune »

CP 13 janvier spectacle « Cendrillon » à l'opéra de Strasbourg.

1^{er} février cinéma Saverne « jeux d'images »

Malheureusement cette année, les spectacles réservés (au Rohan, à l'orchestre philharmonique) nous ont été refusés vu le trop grand nombre de candidats.

CE1: 13 janvier spectacle « Cendrillon » à l'opéra de Strasbourg.

En février cinéma Saverne « Tom Boy »

CE2/CM1 : 13 janvier spectacle « Cendrillon » à l'opéra de Strasbourg.

En février cinéma Saverne « Tom Boy »

Cycle badminton

Activités sur le Mosselbach : le 8 mai, dans le cadre du troc plantes à Gottenhouse, exposition des tableaux de la classe.

CM1/CM2 : 13 janvier spectacle « Cendrillon » à l'opéra de Strasbourg.

En février cinéma Saverne « Tom Boy »

-Fête de fin d'année le 24 juin 2016, à discuter suivant la volonté des parents.

6. Rentrée 2016

NIVEAU	THAL	GOTTENHOUSE	HAEGEN
TPS	0		
PS	22		
MS	10		
GS	13		
CP		11	
CE1		11	
CE2			20
CM1			15
CM2			14
TOTAL	45 maternelles	22	49

Soit un total de 116.

Nous attendons les inscriptions pour savoir exactement le nombre d'élèves.

Au vu de ces prévisions d'effectif, un retrait de poste a été prononcé par l'administration. Le lieu géographique de cette suppression a été déterminé suite à un consensus des trois maires lors d'une réunion avec Madame l'inspectrice de la circonscription de Saverne.

Mme Siefer demande aux municipalités si les courriers envoyés aux familles scolarisant les enfants hors du RPI ont apportés des réponses.

M Simon pense que certains élèves nous échappent faute d'accueil périscolaire le matin. Il précise que la com-com de Saverne autoriserait l'ouverture du périscolaire le matin à partir de 8 élèves en moyenne. Il est donc nécessaire de diffuser ces informations au plus grand nombre.

L'enseignant concerné par la suppression est le dernier nommé dans le RPI, M Combes sauf si un enseignant souhaite profiter de ses points de suppression. Ce n'est pas le cas, ce sera donc M Combes qui nous quittera.

M Distel, maire de Thal prend la parole en premier pour affirmer l'importance qu'il y a d'avoir un regroupement centralisé sur Thal. Les démarches sont en cours, dont une étude de faisabilité. Le projet pourrait aboutir en 2018 voire 2020. Le lieu sera l'école maternelle de Thal en incluant soit la chapelle du couvent, soit une nouvelle construction. Il y a eu également le 17 mars, une réunion avec le maire de Reinhardsmunster, qui, pour l'instant, refuse de rejoindre le regroupement.

M Distel précise qu'il assumera la responsabilité qu'on lui prête dans la décision de la fermeture de la classe de Thal. Par contre, au niveau de la logistique, si la classe de Gottenhouse reste ouverte, la classe de Thal doit être complètement vidée au 1^{er} septembre (TBI, chaises, tables, tous les équipements)

La directrice demande si une décision définitive a été votée concernant le lieu de la fermeture. M Lehmann demande la parole pour retracer les différentes étapes : suite au conseil municipal de Thal du 9 mars qui s'oppose à la fermeture de la classe de Thal, une copie de la délibération a été envoyée à l'inspection de Saverne. En réponse, madame Zimmermann a convoqué les trois maires ainsi que M Lehmann, adjoint aux écoles à l'inspection de Saverne le lundi 14 mars 2016. En retour à cette invitation, monsieur Simon précise que le conseil municipal de Gottenhouse votera lui aussi une décision similaire concernant la classe de Gottenhouse.

Les arguments en faveur et défaveur des deux sites fournis lors de la réunion des parents d'élèves du 29 février ont été présentés à l'Inspectrice, qui a rappelé la règle : la fermeture est prononcée sauf si le seuil est atteint (120), la classe peut alors être réouverte. Madame Zimmermann a proposé la fermeture de Thal-Marmoutier car il n'est pas dans ses compétences de fermer une école. Il relève de la responsabilité des maires de décider quelle classe ferme : Thal ou Gottenhouse. Malgré tout la volonté ministérielle est actuellement de regrouper les écoles et de fermer les écoles isolées.

Madame Maschino avec le soutien de ses collègues, intervient pour condamner cette décision purement politique qui va à l'encontre de l'intérêt pédagogique des élèves même si elle peut comprendre l'attachement de la population de Gottenhouse pour son école. Etant l'enseignante qui devra aller à Gottenhouse elle déplore le fait qu'elle ait un devoir de réserve et qu'elle ne puisse prendre la parole qu'une fois les décisions prises. Elle aimerait cependant souligner que ce sont des CP qui désormais iront à Gottenhouse, du CP-CE1 voire du GS-CP. Dans ce contexte, les conditions de sécurité ne seront pas idéales : comment faire en cas de maladie (vomi, diarrhée...) que faire avec des jeunes enfants qui ont besoin de faire pipi, faut-il les laisser sortir seuls dans la cour pour aller aux toilettes à la différence de Thal où les élèves passent par la mairie, où la secrétaire est présente toute la journée ? Se pose également le problème de la motricité. La salle est plus éloignée de la classe et manque de matériel pour un usage quotidien. Dans le bus également, elle s'interroge sur la possibilité ou non de laisser seul, sans accompagnateur, un enfant de moins de six ans d'autant que

certaines devront passer plus de 30 minutes dans le bus pour rejoindre Gottenhouse. Finalement la conséquence de cette décision est un nombre beaucoup plus important de déplacements pour des enfants beaucoup plus jeunes. Laisser un enseignant seul à Gottenhouse, c'est le laisser seul face à son isolement tant physique que pédagogique, alors qu'on parle de liaison grande section-CP.

M Simon rétorque que ce n'est pas l'argument affectif qui a primé dans cette décision mais affirme que la fermeture de l'école de Gottenhouse entraînerait d'autres départs du RPI donc forcément une deuxième fermeture de classe. Par contre, si un RPI centralisé voyait le jour, ils resteraient. Il rappelle également qu'il y a déjà eu 25 CP à Gottenhouse dans le temps.

M Distel souligne qu'en cas de centralisation, Gottenhouse et Haegen fermeront de toute façon ; tout le monde étant favorable à cette centralisation à Thal.

Mme Bernhardt, parent d'élève mais également responsable de l'organisation des NAP pour le RPI, soulève alors le problème de la future organisation des NAP pour la rentrée 2016. Jusqu'à présent, toutes les activités étaient regroupées sur Thal. En cas de fermeture de classe à Thal, se pose plusieurs questions : qu'advient-il du matériel fourni par les intervenants tel que les ordinateurs, qu'advient-il des enfants du périscolaire qui ne pourront plus se rendre à la structure après les NAP, ou encore comment feront les parents qui auront des enfants inscrits au NAP dans deux sites différents ?

Pour apaiser et essayer de clore les débats avec humour, M Rémy Lehmann a tenu un discours dans lequel il dresse les conséquences de cette décision.

7. Divers

Evelyne reprend à temps complet à compter du 24 avril. Par conséquent le contrat de madame Dorschner prend fin. Nous la remercions pour son investissement. M Simon lui demande si elle est d'accord pour remplacer ponctuellement. Elle est d'accord sur le fond. Ceci dépendra de sa disponibilité.

Le prochain conseil d'école est fixé au vendredi 10 juin à 18h30

Pour les enseignants :
Mmes Klein et Lainé

Pour les parents :
Mmes Weiss et Siefer